

**PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL OUVERT POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION  
DES INFRASTRUCTURES DE L'AIRE DE REPOS DES GROS PORTEURS DE CINKASSE**

**AUTORITE CONTRACTANTE :** Office Togolais des Recettes (OTR)  
**REFERENCE DE LA PROCEDURE :** AAOI N° 003/2024/OTR/CG/CSG/DAL-PRMP  
**OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :** Travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs de Cinkassé  
**DATE DE PUBLICATION :** 18 décembre 2024  
**NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES :** Trente-six (36)  
**NOMBRE D'OFFRES ENREGISTREES :** Quatorze (14)  
**ALLOTISSEMENT :** Lot A1 : Pavage et assainissement du site de la zone A

**SOUSSIONNAIRES NON RETENUS : Dix (10)**

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MOTIF DU REJET
GREENWAYS	<b>Offre non recevable :</b> l'entreprise a fourni une garantie de soumission d'un montant de 43 millions au lieu de 45 millions exigé dans le DAOI
EURO WORLD INTERNATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) La société ne dispose pas de marché similaire. Le marché pouvant correspondre à l'exigence du DAOI (marché n°001/CCIN/DRH /M/2020) correspond plutôt à un marché de construction d'un bâtiment R+2 à la CCIN et exécuté par l'entreprise ISSIFOU GARBA pour un montant 248 722 415 suivant le rapport de synthèse de l'audit physique version finale (audit des marchés publics et des délégations de services publics de l'année 2020) publié par l'agence de régulation des marchés publics (ARMP) du Niger en date du juin 2021 ;</li> <li>ii) Monsieur KANSENDEJA Nazif proposé au poste de conducteur des travaux ne dispose que de 5 ans d'expérience au lieu de 7 exigé dans le DAOI (diplôme obtenu le 12 décembre 2019) ;</li> <li>iii) Matériels non conforme : a) le bulldozer : Il a fourni un bordereau de liquidation des frais de douanes datant de 5 juillet 2018 et une déclaration de perte de carte grise datant de 17 novembre 2017 ; b) niveleuse, chargeur et pelle mécanique : pas de carte grise</li> </ul>
SACB	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) La société ne dispose pas de marché similaire : Le marché des Travaux de bitumage de 300 km de Hoïnyi à Ketou au Bénin et la construction de bâtiment y compris l'aménagement en pavage de parking de 5000m<sup>2</sup> de chacun des unités d'information du Corridor Semé au Bénin et Elubu au Ghana, qui pourrait répondre est douteux. Les informations complémentaires fournies à la demande de la commission confirment les doutes ; en effet, la signature et le cachet de ce marché et de l'attestation de bonne fin d'exécution sont trop identiques et ressemblent à un collage scanné. Aussi, le montant de 2 189 446 493 F CFA HT pour réaliser le bitumage de 300Km de route dans un délai de 11 mois est non réaliste ;</li> <li>ii) Les diplômes de trois (3) membres du personnel clé sont douteux : pour M. GADA Dany proposé au poste de directeur des travaux avec un master professionnel en génie civil obtenu en 2009, le LMD n'était pas opérationnel à l'ENSI en 2009 et la mention minimale à l'ENSI commence par assez-bien et non passable comme indiqué sur son diplôme. De plus il n'est pas inscrit au tableau de l'ordre national des ingénieurs du Togo (ONIT) ; Monsieur CAMALO Bertrand proposé comme chef chantier travaux d'assainissements avec un diplôme de technicien supérieur en hydraulique et assainissement rural obtenu à l'IAEC Togo , avec une moyenne de 12,05 la mention devrait être « assez-bien » et non « passable » comme indiqué sur son diplôme, Pour Monsieur TALATE Ibrahim proposé comme Topographe a un diplôme licence fondamentale en géographie au lieu d'un diplôme en topographie de niveau BAC+3. Des plus, l'attestation de son diplôme ressemble à une copie scannée de l'originale qui a été retouchée</li> <li>iii) Les engins fournis en propriété et dont les immatriculations sont au nom de SACB ne correspondent pas au type de matériel demandés et sont immatriculés en d'autres noms. Exemple, l'engin TG 1246 AX proposé comme pelle mécanique appartenant à SACB est de nouveau été proposé comme pick up appartenant à SCHEKINA</li> </ul>

	<p>TRAVAUX PUBLICS alors que c' est une voiture appartenant à NYALETASSI Amevi ; l'engin TG 7888 AP proposé comme camion benne appartenant à SACB, est une voiture appartenant à NOULENGBE Yawo; l'engin TG 2563 AP proposé comme camion benne appartenant à SACB, est une voiture appartenant à KOFFI Kossikan</p>
ECI	<p>i) Le marché similaire est douteux : le soumissionnaire n'a pas fourni le marché complet comme demandé par la commission ad hoc pour d'ample vérification (confère le courrier et réponse du soumissionnaire) ;</p> <p>ii) Monsieur KABORE Abdel Aziz proposé au poste de chef chantier travaux d'assainissement ne dispose que d'un diplôme de technicien supérieur en génie civil en lieu et place de technicien en hydraulique exigé dans le DAOI ;</p> <p>iii) Le diplôme de monsieur SANFO Abdoulaye proposé au poste de responsable géotechnique est douteux, le courrier de demande d'une copie originale est resté sans suite ;</p> <p>iv) Doute sur la liste de matériel proposé : La liste de matériel est signée par SANOU Vindalo Rosine, en qualité de DG de ECI qui est en fait la Gérante du soumissionnaire IMS. En réalité le DG de ECI est SANKANDE Abdoul Nassourou</p>
IMS&A	<p>i) Absence de marché similaire : le marché de travaux de réhabilitation et de pavage des zones de transit Ougarinter et Ouaga-route (Revêtement en pavé de 14 : fourniture et pose de pavés) Lot 4 présente des incohérences entre marché similaire et l'attestation de bonne fin d'exécution notamment les référencés marché n°002/2020/07/MID/SG/DAF/DMP sur la page de garde du marché et N° n°002/2022/07/MID/SG/DAF/DMP du 20/03/2020 sur l'attestation de bonne fin d'exécution ;</p> <p>ii) Les diplômes de TIENDREBEOGO Adissa, TONDE Jacques, LOMPO Yemboani, BOUDA Ouigoui proposés respectivement au poste de conducteur des travaux, chef chantier, chef chantier des travaux d'assainissement et environnementaliste sont jugés douteux, le courrier pour demander des copies originales est resté sans suite</p> <p>iii) Le diplôme de monsieur KABORE Laurent Germain obtenu au CILSS est douteux, l'établissement ne forme pas en génie civil</p>
ICC	<p><b>Matériels non conformes :</b> la niveleuse, le compacteur à rouleau, le compacteur pneumatique, le compacteur à main, le chargeur, pelle mécanique camion grue, camion nacelle et véhicule de liaison fournis en propriété et dont les immatriculations sont au nom de ICC SARLne correspondent pas au type de matériel demandés et sont immatriculés en d'autre noms. Exemple, l'engin TG 3159 BK proposé comme niveleuse appartenant à ICC, est une voiture de marque Peugeot au nom APEDANOU Kokou ; l'engin TG 5861 BB proposé comme compacteur à rouleau n'existe dans la base des immatriculation régulières en république togolaise ; l'engin TG 1009 AI proposé comme chargeuse est une voiture au nom de LATE Koudjo.</p>
Groupement SOLIM ET COMPAGNIE/JENCOSMAS	<p>Absence de marché similaire exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (05) dernières années (de 2019 à 2023 ; Travaux d'extension de l'aménagement de la voie route N'dali-Nikki-mosquée Abou soumanou- Ecole coranique du PK+300 au PK2+350 dans la ville de Nikki d'un Montant de 1 395 150 000 est en réalité un marché de montant prévisionnel de 97 374 780 TTC suivant le rapport d'audit des marchés de la commune de Nikki exercice 2016-2017 ( page 9) ; La Société JENCOSMAS n'a exécuté que le marché relatif « Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classes avec bureau et magasin à l'école primaire publique de BIRO C, Commune de NIKKI (Lot 2) » d'un montant de 19 883 686 FCFA TTC suivant le même rapport d'audit.</p>
Groupement AFRICA VISIONBTP/GTB SARL	<p>iii) Absence de marché similaire exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (05) dernières années (de 2019 à 2023 : Le marché dont les références sont N°SE-AGETIB/00/04/01/00/2019/00010 du 05 juin 2019 de montant 2 178 323 624 TTC, est en réalité est un marché déjà exécuté en 2018 dont les références sont N°SE-AGETIB/00/04/01/00/2018/00010 dont le montant est en réalité 1 178 323 621 TTC. Il faut souligner que le groupement GTB/GERBA TP a participé à l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage de voirie</p>

	<p>pour la commémoration de la journée du 11 décembre 2019 dans les villes de Tenkodogo, Koupélla et Ouragaye et n'a pas été attributaire malgré son recours non fondé d'après la décision N° 2019-L0099/ARCOP/ORD du 15 mars 2019</p> <p>iv) L'engin TG 5522 AY fourni comme compacteur à rouleau et appartenant à AFRICA VISION est une voiture de marque Volkswagen, l'engin TG 4517 AY proposé comme chargeur appartenant à AFRICA VISION, est une voiture de marque Mazda ; l'engin TG 5780 BC proposé comme véhicule appartenant à AFRICA VISION de marque Toyota est une voiture taxi de marque Volkswagen</p>
Groupement ECOBAK/TTTI	Absence de marché similaire : n'a pas proposé dans son offre un marché similaire avec un montant de 1 135 000 000 FCFA
Groupement TTM / ECBTP	<p>i) L'attestation de capacité financière non fournie</p> <p>ii) le Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années ECBTP (2021, 2022 et 2023) est égal à <i>cinquante et un millions trois cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent vingt-trois (51 389 423 ) francs CFA</i> soit 5.74% de 0,5 fois le montant de l'offre du groupement qui est de <i>huit cent quatre-vingt-quinze millions trois cent quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-quatre (895 343 284) francs CFA</i>, donc inférieur au minimum des 15% exigés dans le DAO</p>

**SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES : Quatre (04)**

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN TTC A L'OUVERTURE	ERREURS	RABAIS	MONTANTS EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT
<b>SEG-NA BTP</b>	<b>1 909 006 596</b>		57 270 198	<b>1 851 736 398</b>
Groupement GAC BTP/SCD/AG SERVICE	1 897 689 216	-	-	1 897 689 216
Groupement EGA/CETA SA	2 057 324 100		144 012 687	1 913 311 413
Groupement 2AB/CONTINENTAL TRAVAUX	2 235 615 020		201 205 352	2 034 409 668
<b>NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE</b>	<b>SEG-NA BTP</b> Tél : (+228) : 92 72 32 06; E-mail : segnabtp@gmail.com			
<b>MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ</b>	<b>Un milliard huit cent cinquante un millions trois cent quatre-vingt-dix-huit (1 851 736 398) francs CFA TTC.</b>			
<b>PART DU MARCHÉ SOUMISE A LA SOUS TRAITANCE</b>	Néant			
<b>PRISE EN COMPTE DE VARIANTES</b>	Non			
<b>PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT)</b>	Non			

Fait à Lomé, le 21 février 2025

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et po  
Le Directeur de l'Administration de la Logistique

  
  
**Halirou DJOBO**